



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Réunion des DDT-M

16 novembre 2017





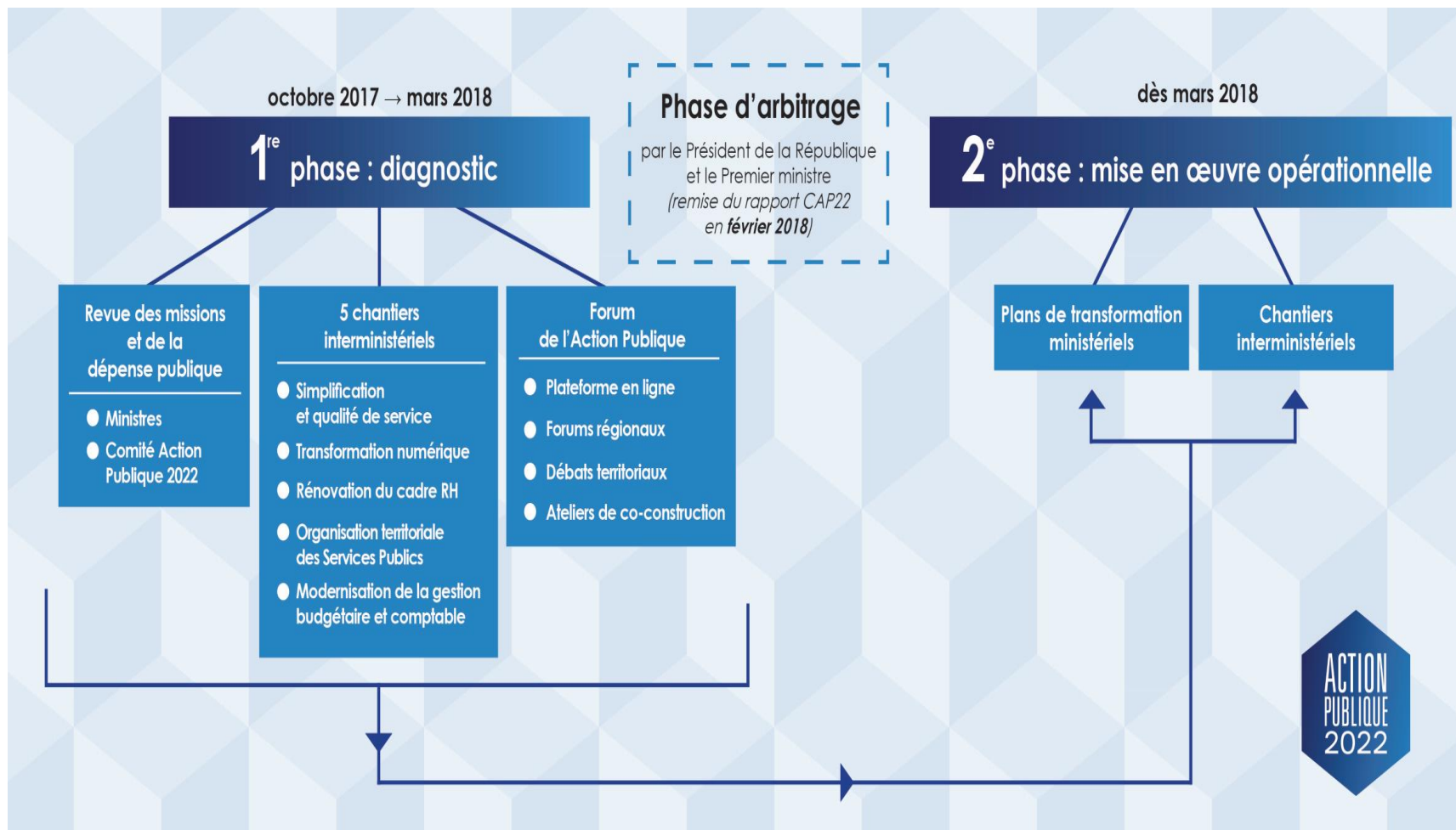
ACTION PUBLIQUE 2022

Le Gouvernement a lancé le 13 octobre 2017 un grand programme de transformation de l'administration baptisé Action Publique 2022.

Cette démarche recouvre 3 objectifs :

- ❖ Pour les **usagers**, améliorer la qualité de service, notamment en développant la relation de confiance entre les usagers et les administrations ;
- ❖ Pour les **agents publics**, leur offrir un environnement de travail modernisé, en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations ;
- ❖ Pour les **contribuables**, accompagner la baisse des dépenses publiques, avec un objectif assumé de - 3 points de PIB d'ici 2022.

SCHEMA D'ENSEMBLE ACTION PUBLIQUE 2022



LE FORUM DE L'ACTION PUBLIQUE

Donner la parole à chacun sur l'avenir de l'action publique



Le Forum de l'Action Publique donne la parole à tous ceux – agents des 3 versants de la fonction publique, usagers, citoyens, élus, associations, organisations syndicales - qui se sentent concernés par l'avenir des services publics et souhaitent partager leurs idées pour l'action publique de demain.

Plusieurs modalités de recueil des contributions de chacun sont mis en œuvre au travers d'une plateforme de consultation en ligne et de rencontres qui s'échelonneront de novembre 2017 à janvier 2018.

Une plateforme de consultation dédiée

La plateforme est l'outil de consultation ouvert aux usagers et agents publics pour participer à la transformation de l'action publique.

Ce site se compose de :



- Une enquête ouverte à tous sur les services publics, ses missions, et les pistes de transformation
- Une consultation sur l'attractivité de la fonction publique
- Une consultation sur la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique à l'intention des agents publics
- L'actualité du Forum de l'Action Publique
- Des contenus informatifs sur l'action publique et ses perspectives
- Les compte-rendu des rencontres territoriales engagées

LE FORUM DE L'ACTION PUBLIQUE

La plate forme en ligne



Sera accessible à l'adresse suivante : www.forum-action-publique.gouv.fr

L'inscription est obligatoire pour pouvoir participer à la consultation. Elle s'effectue en renseignant une adresse électronique et en choisissant un pseudonyme et un mot de passe.

Les participants peuvent contribuer à la consultation de trois manières :

En répondant aux questions posées ;

En argumentant sur les contributions du Gouvernement et des autres participants ;

En votant sur les propositions formulées par le Gouvernement et sur les propositions et arguments des autres participants.

LE FORUM DE L'ACTION PUBLIQUE

Des rencontres dans les territoires



De nombreuses rencontres associant élus, agents publics, usagers des services publics et parties prenantes locales autour de l'avenir de l'action publique sont organisés pour recueillir, au plus près du terrain, la contribution du plus grand nombre :

- Des forums territoriaux de l'action publique dans chaque territoire régional à l'initiative de membres du gouvernement (SGMAP)
- Des ateliers de co-construction autour de la fonction publique qui mobiliseront la participation d'agents et d'élèves d'écoles du service public (DGAFP)
- Des débats territoriaux organisés à l'initiative d'élus (SGMAP)

Chacun de ces événements est relayé sur la plateforme forum-action-publique.gouv.fr rubrique actualités



A quoi servent les contributions ?

Les résultats du Forum ainsi que toutes les contributions formulées sur la plateforme et lors des rencontres seront publiés d'ici mars 2018. Ces contributions enrichiront également la feuille de route RH de l'Etat et contribueront à l'élaboration du programme de transformation de l'action publique du Gouvernement qui sera rendu public en mars 2018.

LE FORUM DE L'ACTION PUBLIQUE

Les ateliers de co-construction sur la gestion des ressources humaines

6 évènements, animés par la DGAFP, à destination des agents des trois versants de la fonction publique et des élèves des écoles de service public.

Chaque séquence s'organise de la manière suivante :

- ❖ Une première journée de travail de co-construction avec environ 25 agents, issus des trois versants de la fonction publique et des écoles de service public ;
- ❖ Le lendemain, une restitution d'une demi-journée réunissant une centaine de participants en présence du Ministre de l'action et des comptes publics ou de son représentant.

Les représentants locaux des organisations syndicales seront conviés par les préfectures de régions organisatrices aux demi-journées de restitution.

La synthèse des conclusions de chaque atelier fera l'objet d'une publication sur la plateforme, sous forme d'une contribution ou d'une courte vidéo des agents impliqués par exemple.

LE FORUM DE L'ACTION PUBLIQUE

Le défi des écoles de service public

Les élèves des 72 écoles de service public, en leur qualité de futurs agents et d'usagers, pourront naturellement contribuer à la consultation. Il s'agit, à travers ce « Défi des écoles de service public » de leur offrir l'opportunité d'une participation spécifique au Forum de l'Action Publique.

Les équipes volontaires pourront participer à deux types d'épreuves :

- ❖ « Mission » : présenter sous une forme ludique (films, photos, présentation...) un service public de demain, en lien avec leur école ;
- ❖ « Fonction publique » : présenter son métier à l'horizon 2027 et proposer une idée sur les conditions d'attractivité de la fonction publique.

Lors d'un évènement de restitution organisé à la fin janvier en présence du Ministre de l'action et des comptes publics, il sera proposé aux « meilleures équipes » de venir présenter leurs idées (format « mon service public en 180 secondes ») et leurs vidéos/photos.

Ce défi permettra de recueillir les attentes et les propositions des nouvelles générations de fonctionnaires, tous versants confondus.



LES CHANTIERS INTERMINISTERIELS : CHANTIERS TRANSVERSAUX DE TRANSFORMATION

La DGAFP est pilote du chantier « **rénovation du cadre de gestion et des politiques des RH de la fonction publique de Etat** »,

et

contributrice au chantier transversal « **organisation territoriale des services publics** » piloté par le SG du Ministère de l'Intérieur et le Préfet Claude Kupfer, chargé de mission auprès du SGG chargé de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (ex MICORE), en collaboration avec le DSAF des Services du Premier Ministre.

Dans tous les cas, **la participation de l'ensemble des SGAR et services territoriaux sera primordiale** dans le cadre d'une collaboration étroite.

RENOVATION DU CADRE RH : ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT POUR LE QUINQUENNAT

- ⇒ Rénovation du cadre de gestion des agents publics et des politiques RH conduites par l'Etat.
- ⇒ Appui et accompagnement des transformations du service public et de la mise en œuvre des 16 plans de transformation ministériels comportant chacun un volet RH.

Tous les domaines et leviers RH seront abordés : cadre statutaire, masse salariale, recrutement, dialogue social, management et leviers de motivation, qualité de vie au travail, prévention de l'absentéisme et risques professionnels, formation, parcours professionnels, déconcentration de la gestion, numérisation de la fonction RH, politiques d'accompagnement des agents.

FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT

Au premier trimestre 2018, sera arrêtée une **feuille de route transversale RH**, en parallèle et en soutien des plans ministériels de transformation et de leur volet RH, tenant compte des résultats de la consultation des citoyens et des agents sur les grandes évolutions du service public et des politiques de RH de l'Etat.

Cette feuille de route transversale pourra se traduire par :

- des évolutions législatives pour la fonction publique,
- des plans d'actions interministériels,
- une contractualisation avec les ministères pour décliner les orientations interministérielles et appuyer leurs projets de transformation,
- la formalisation de stratégies régionales en matière RH.

FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT

Pour élaborer la nouvelle feuille de route RH interministérielle, la DGAFP travaille actuellement en lien avec les **DRH ministérielles**.

La DGAFP souhaite également la **participation des régions (préfets de région /SGAR / PFRH)** à la réflexion nationale et à l'élaboration de la feuille de route RH, afin de préparer au mieux la mise en œuvre de sa déclinaison régionale.

L'action actuelle prolonge et amplifie l'exercice de la stratégie interministérielle RH telle que prévue par le décret de décembre 2016, et de sa déclinaison régionale.

- ⇒ Il s'agit donc de contribuer avec les PFRH à la construction de la feuille de route, en proposant :
- des suggestions de simplification normatives et de gestion,
 - des évolutions du cadre statutaire,

FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT - DECLINAISON REGIONALE

Les stratégies RH régionales pourraient couvrir la période 2018-2022, et être élaborées à compter de février/mars 2018, une fois la feuille de route RH de l'Etat stabilisée.

Le champ couvert par ces stratégies régionales recouvre bien entendu prioritairement **l'administration territoriale de l'Etat**, mais pourrait également ouvrir des coopérations multiples avec les **autres services déconcentrés de l'Etat et les autres versants de la fonction publique**.

La formalisation de ces stratégies régionales pourrait s'appuyer sur une méthode globale commune. Un groupe de travail composé de quelques SGAR et/ou PFRH est en cours de constitution pour construire la **méthode globale d'élaboration des stratégies régionales**

L'intérêt de cette démarche est de **renforcer le positionnement des préfets de région**, des SGAR et des PFRH dans la mise en œuvre de la feuille de route RH.

FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT - DECLINAISON REGIONALE

La formalisation des stratégies pourrait s'appuyer sur les 4 éléments suivants :

1. Réalisation d'un diagnostic de territoires ciblé sur les principaux enjeux locaux

- Compétences : effectifs, difficultés de recrutement, compétences rares, profils inadaptés, insuffisance de mobilité.
- Environnement professionnel : management, QVT, RPS, gouvernance.

2. Développement d'outils d'actions territorialisés

- Appui aux transformations, expérimentations RH, évolution de la RRE, schéma de formation, plans types de QVT, management.

3. Développement des logiques de spécialisation régionale

- Permet à un territoire précurseur de défricher un sujet, une action RH innovante, avant mutualisation ou généralisation éventuelle.

4. Pré-orientation de la stratégie RH régionale

FEUILLE DE ROUTE RH DE L'ETAT - DECLINAISON REGIONALE

4. Pré-orientation de la stratégie RH régionale

Le diagnostic territorial pourrait conduire à la définition de pré-orientations régionales correspondant aux priorités interministérielles :

- Renforcer l'attractivité et la fidélisation dans les territoires en explorant les possibilités offertes en matière de recrutement (plan de GPEEC, etc.)
- Renforcer et fluidifier les mobilités (gestion régionale, accompagnement personnalisé, etc.)
- Préparer les plans régionaux interministériels de formation (déclinaison du schéma directeur de la FPTLV)
- Prendre en compte les orientations interministérielles en matière de relation sociale, management et QVT (développement du télétravail, dialogue social, bien être au travail)



Merci de votre attention